

ASSEMBLEE GENERALE

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »

Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

Messieurs les actionnaires de la SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « Tunis Re » sont convoqués en ASSEMBLEE GENERALE EXTRA ORDINAIRE le Mardi 10 Mars 2015 à 09H30, à l'Hôtel Sheraton – TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif au résultat de l'opération de l'augmentation du capital de la société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » réservée à un partenaire stratégique ;
2. Annulation de l'augmentation du capital de « Tunis Re » réservée au partenaire stratégique ;
3. Augmentation en numéraire du capital de « Tunis Re » de 25 millions de dinars pour le porter de 75 millions à 100 millions de dinars,
4. Modification de l'article 6 des Statuts de Tunis Re

NB : Tous les documents afférents à cette Assemblée se trouvent à la disposition des Actionnaires au siège de la Société